



INFOS THENNES OCTOBRE 2025

FÊTE LOCALE et

36^{ème} RÉDERIE DE THENNES du dimanche 12 octobre 2025



La tradition demeure et comme chaque année, 200 exposants et 2000 mètres de réderie prendront possession du domaine public du village ce dimanche 12 octobre vers 6 heures du matin. Le Comité Loisirs Animation Thennes (CLAT) organisateur limite volontairement l'amplitude de la réderie afin qu'elle se déroule dans de bonnes conditions, au-delà, il faudrait davantage de bénévoles car leur mobilisation prend une semaine sans compter la période des inscriptions.

Celles-ci ont été modifiées cette année et elles continueront probablement à évoluer afin de simplifier le travail des organisateurs. En effet, chaque année le CLAT enregistre de plus en plus d'inscriptions mais 15 à 20 % ne sont pas honorées puisque ça ne coûte rien de s'inscrire et de rester chez soi le jour J. Avec le soleil de 2024, 30 exposants hors-Thennes peu scrupuleux ont préféré ne pas venir et laisser presque 300 mètres libres oubliant donc le gros travail préparatoire des organisateurs.

Il fallait réagir en faisant simplement tout ce que les organisateurs de réderie font désormais : inscriptions et règlements en permanences.

Ce dimanche est également **jour de fête locale**. Le **lundi soir est réservé aux enfants** puisque la commune et les élus (maire et adjoints) offrent des parties gratuites aux plus jeunes.

Cette année la fanfare de Longueau déambulera de 10 à 12 heures sur le parcours de notre réderie.



Merci de veiller à prévoir vos déplacements en vous garant à l'extérieur du village si vous souhaitez bouger dans la journée. **BONNE RÉDERIE à toutes et tous !**



Le CLAT organise également une soirée Paëlla le samedi 18 octobre 2025, limitée à 100 personnes, dernières inscriptions en mairie le mardi 14 octobre aux heures de permanences.

La bourse aux jouets 2025 a été décalée d'une semaine et aura lieu le dimanche 16 novembre 2025 de 8 h à 16 h, inscriptions au 06 21 47 47 34.



HALLOWEEN

Samedi 25 octobre 2025

Inscriptions en mairie limitées à 40 enfants, en 2 groupes (5 à 7 et 8 à 10 ans)

Samedi 25 octobre 2025 de 9 à 12h, flyers distribués prochainement



CLAT : Pour rappel les manifestations de l'association dépendant du conseil municipal financent certaines activités telles que les entrées estivales-piscine, les décorations de Noël, Halloween et elles cofinancent régulièrement des dépenses communales ne nécessitant pas de délibérations du conseil municipal. Le CLAT a participé à hauteur de 10 000€ pour le financement des équipements sportifs du terrain de loisirs et s'apprête à apporter le même montant pour un parcours d'équilibre sur le même site. Les élus, membres actifs de l'association renouvelleront leur bureau lors de la prochaine élection municipale.

Travaux en cours

Enfouissement du réseau, la phase de la tranche d'enfouissement des câbles est terminée, les lampadaires en attente de livraison vont être posés, les câbles vont être retirés des supports ou poteaux puis les poteaux enlevés. Les raccordements individuels de la fibre termineront cette tranche de travaux.

Des études et devis sont en cours pour continuer progressivement cette opération d'enfouissement.

Le dernier poteau électrique de la rue Jacques Hodin près du pont de la Luce vit ses dernières heures.

Avec la collaboration de la commune de Berteaucourt le réseau électrique passera sous la Luce et effacera le réseau aérien de la rue du Pont (Berteaucourt) tout en y amenant un point d'éclairage public supplémentaire.

Nouveau transformateur SICAE, il a été posé à la salle des fêtes, viendra ensuite son raccordement souterrain à la haute tension et effacera celui situé 100 mètres plus bas dans la rue Jacques Hodin.

Il permettra de renforcer la puissance dans cette partie du village et supprimera la ligne aérienne haute tension et ses supports qui passe au-dessus de certaines maisons des rues Jacques Hodin et de l'Abbaye.

Assainissement collectif (dernière tranche de 800 000€ à l'époque), lors de la dernière réunion, un calendrier a été présenté et laisse pressentir un démarrage des travaux au second trimestre 2026. Actuellement, le cabinet d'études réactualise les plans et lancera prochainement l'appel d'offres.

Extension de la salle des fêtes, création d'un local de rangement de 40 m², l'autorisation d'urbanisme a été accordée, en attente de retour de la subvention du département.

Vidéoprotection, modification partielle des emplacements, ajout de caméras et subventions accordées par la préfecture. En attente de la fin de l'enfouissement actuel pour terminer la phase.

Pour info et suite à des vols de véhicules dans le village, quelques réquisitions de la gendarmerie ont déjà été sollicitées. La vidéoprotection veille sur l'espace public, les espaces privés sont masqués mais en vidéo-surveillance privée, il est constaté que certaines caméras particulières sont orientées sur le domaine public ou le voisinage et faut-il rappeler que chacun a droit au respect de sa vie privée (Art 9 du Code Civil), c'est donc totalement interdit sauf consentement du voisinage, la gendarmerie est déjà venue vérifier au village ce souci.

Station d'hydrogène vert, près de la déchetterie, territoire de Thennes, le permis de construire est en cours et les travaux devraient démarrer en 2026.

Église : le dispositif de tintement (cérémonies uniquement) des cloches est en panne, il sera remplacé prochainement.

Agenda municipal

- 12 et 13 octobre, **fête locale, réderie** le 12.
- Soirée dansante « **Paëlla** » le samedi 18 octobre.
- **Halloween**, le samedi 25 octobre de 9 à 12 heures.
- **29 octobre 2025**, opération-plantations en plaine de haies par la Fédération de Chasse 80 (FDC80) et autres arbustes au terrain de jeux et place de la mairie.
- **11 novembre**, 10 h 15, Monument aux Morts de Thennes, commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et à 10h 45 à Berteaucourt et vin d'honneur dans leur salle des fêtes.
- **Noël des enfants et colis des Séniors** le samedi 6 décembre de 9h30 à 12 heures, les enfants non connus en mairie sont priés de se faire connaître par leurs parents (nombreuses rotations dans les nombreux locatifs).
- 22 février 2026, à confirmer, **repas des séniors** à la salle des fêtes.
- **Élections municipales** les 12 et 19 mars 2026 et pour les nouveaux habitants, n'omettez pas de vous inscrire en ligne sur les listes électorales.



Mairie de Thennes : 16, rue des Écoles - 80110 Thennes

Tél-Fax : 03 22 42 20 74

Email : mairie@thennes.fr et site internet : www.thennes.fr et

Permanences publiques du secrétariat :

Le mardi de 16 h 30 à 18 h 30, le jeudi de 10 h à 12 h

ou sur R.D.V à : secretariat@thennes.fr

Permanence du Maire et/ou Adjoints : Mardi de 17 h 30 à 18 h 30 et sur RDV

